

DEC133049DAJ

Décision portant renouvellement de l'unité propre de service n°2966 intitulée unité de logistique internationale services et soutien aux expériences (UPS ULISSE)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°DEC159/87 du 2 décembre 1987 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision n°DEC050040PHNC du 19 décembre 2005 portant création de l'UPS n° 2966 ULISSE ;

Vu la décision n°DEC1311887DAJ du 11 juillet 2013 portant modification de la décision n° DEC0900014IN2P3 du 27 novembre 2009 portant renouvellement de l'unité propre de service n° 2966 ULISSE ;

Vu la décision n°DEC133399DAJ portant création de la direction de la sûreté,

DÉCIDE :

Art. 1^{er} – Renouvellement et rattachement

L'unité propre de service n° 2966 intitulée « ULISSE », est renouvelée à compter du 1^{er} janvier 2014. Elle est rattachée à la Direction de la sûreté.

Art. 2. – Direction

M. Philippe Brion, ingénieur de recherche, est renouvelé dans ses fonctions de directeur de l'unité, à compter du 1^{er} janvier 2014.

Art. 3. – Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2014

Alain Fuchs